



**HAL**  
open science

## Italie, la crise démographique et la question migratoire

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Italie, la crise démographique et la question migratoire. Fondation Res Publica, 2019, 121, pp.13-30. halshs-02128192

**HAL Id: halshs-02128192**

**<https://shs.hal.science/halshs-02128192>**

Submitted on 14 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GERARD-FRANÇOIS DUMONT

L'ITALIE

*La crise démographique et la question migratoire*

Monsieur le ministre,  
Messieurs les ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs les préfets,  
Chers collègues et chers amis,

Je me sens tenu, après cette première intervention remarquable de Monsieur l'ambassadeur, d'ajouter un témoignage. Lorsque j'étais recteur de l'académie de Nice, constatant l'importance des liens entre l'Italie et les Alpes-Maritimes, où nombre d'Italiens se rendaient pour des raisons économiques ou touristiques, j'avais souhaité y développer l'enseignement de l'italien. En effet, j'avais simplement constaté que les jeunes qui maîtrisaient l'italien avaient davantage de chances de trouver un stage, puis un emploi. C'est alors que je fus convoqué à Paris où on m'expliqua que la langue italienne n'avait plus aucun intérêt et que, par conséquent, j'avais pris une décision complètement absurde. J'avais développé mes arguments et, comme je sentais qu'ils éprouvaient des difficultés à être reçus, j'ai répondu que la déconcentration m'autorisait à la prendre. Cette anecdote me semble illustrer ce que vous avez dit, Monsieur l'ambassadeur.

Je ne vais pas proposer une réflexion sur les migrations et la politique migratoire de l'Italie. Chacun a certainement ses idées sur la question, sur l'attitude des autres pays européens vis-à-vis de l'Italie au cours de ces dernières années. En revanche, aucune analyse sérieuse ne peut être faite si on ne tient pas compte des faits, comme me l'a enseigné mon maître Alfred Sauvy.

Je vais donc simplement inviter à prendre la mesure des évolutions naturelles et migratoires de l'Italie.

L'Italie vit ce que j'appelle un « hiver démographique »<sup>5</sup>, c'est-à-dire que la fécondité y est inférieure au seuil de remplacement depuis plusieurs décennies. Cet « hiver démographique », particulièrement froid, n'est pas compensé par l'attraction migratoire, même si cette dernière contraste désormais avec la majeure partie de l'histoire de l'Italie des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Je commencerai par mettre en évidence l'intensité de « l'hiver démographique » en Italie avant de spécifier son attraction migratoire, de dresser un bilan et de tracer des perspectives.

Pour bien appréhender la question de l'Italie, dont la population est estimée à 60,6 millions d'habitants en 2018<sup>6</sup>, je vous propose de comparer ses évolutions avec celles des trois autres pays les plus peuplés de l'Union européenne<sup>7</sup> : la France (plus précisément la France métropolitaine<sup>8</sup>, 65,1 millions), l'Allemagne (dans sa délimitation actuelle, 82,8 millions) et le Royaume-Uni (puisque le Brexit<sup>9</sup>, prévu pour le 29 mars 2019, reste à acter, 66,4 millions<sup>10</sup>).

### *I. L'hiver démographique*

Des années 1950 à 1980, la croissance démographique de l'Italie est assez élevée, puis elle devient à peine positive de 1980 à 1992.

---

<sup>5</sup> Sur ce concept, ainsi que sur les autres concepts démographiques utilisés dans ce texte, cf. Dumont, Gérard-François, *Géographie des populations. Concepts, dynamiques, perspectives* (Paris, Armand Colin, 2018).

<sup>6</sup> Sardon, Jean-Paul, « La population des continents et des pays », *Population & Avenir*, n° 740, novembre-décembre 2018.

<sup>7</sup> Cf. notamment Dumont, Gérard-François, « *La démographie en Europe: En quoi l'étude de l'impact des données démographiques est-elle pertinente?* », Fondation Res Publica, n° 102, 24 octobre 2016.

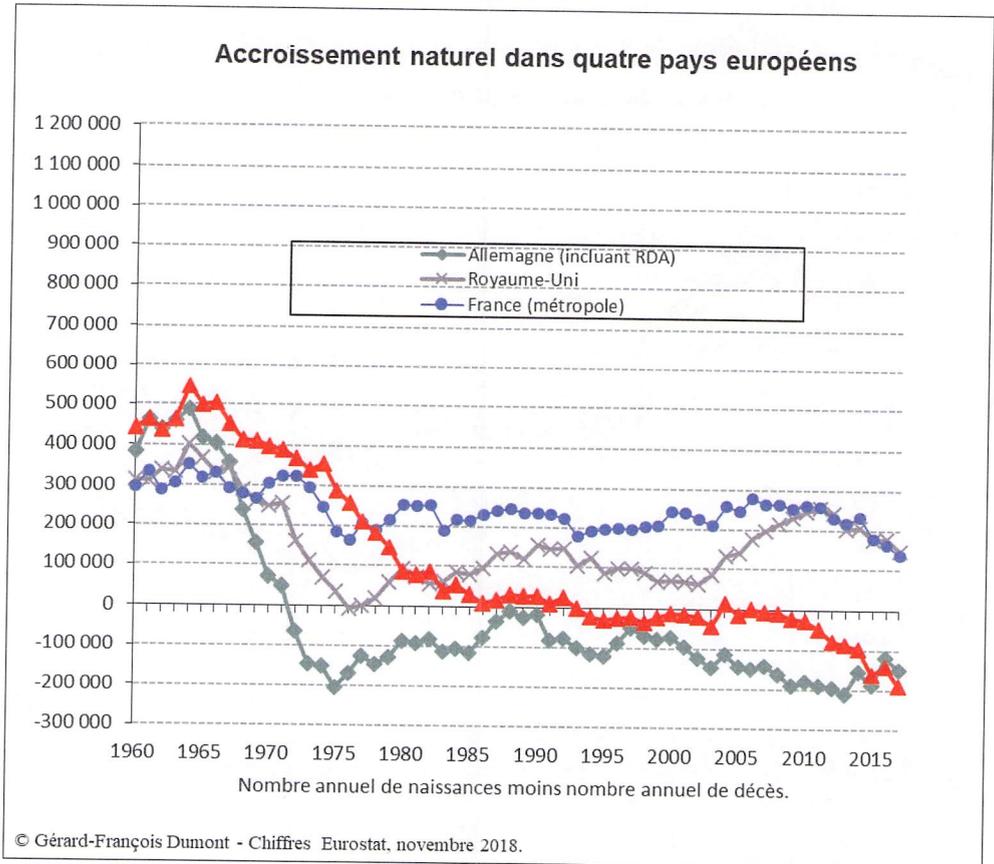
<sup>8</sup> Car les spécificités et variétés des cinq départements d'outre-mer créeraient de l'hétérogénéité dans les comparaisons.

<sup>9</sup> Dumont, Gérard-François, « *Brexit: quelles conséquences démographiques?* », *Population & Avenir*, n° 729, septembre-octobre 2016.

<sup>10</sup> Sur le « derby » démographique France-Royaume-Uni, cf. Zouari, Ilyes, « France - Royaume-Uni : un match démographique très disputé », *Population & Avenir*, n° 717, mars-avril 2014.

Première particularité : l'Italie est en dépopulation depuis 1993. Cela signifie que, depuis cette date, ce pays enregistre chaque année plus de décès que de naissances.

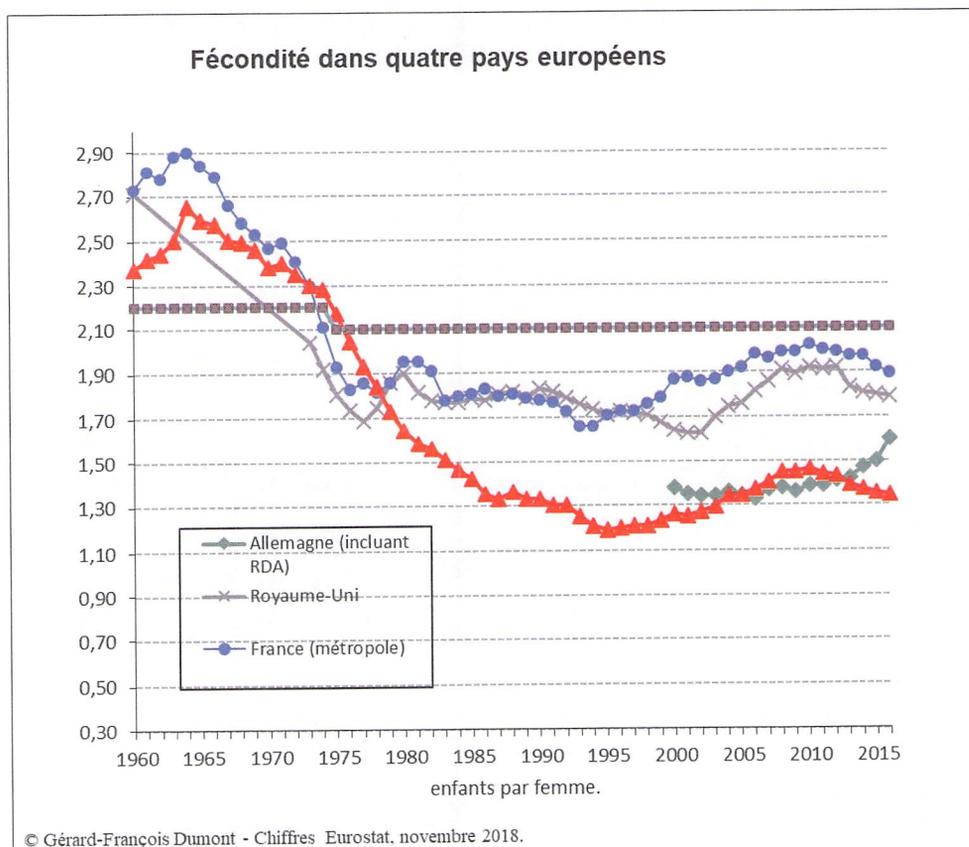
Figure 1. L'accroissement naturel dans quatre pays européens : Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni



En considérant le milieu des années 2010, l'Allemagne et l'Italie rivalisent pour la dépopulation la plus élevée. En réalité, la dépopulation a commencé beaucoup plus tôt en Allemagne, dès 1972. Ensuite, il faut noter qu'elle perdure même si elle est atténuée à la fin des années 1980 lors de l'arrivée des Allemands de l'ex-URSS.

Une telle dépopulation, résultant d'un taux de natalité plus faible que le taux de mortalité, est l'effet de cette fécondité<sup>11</sup> d'« hiver démographique », selon l'expression que j'ai proposée, puisque le facteur explicatif est la faiblesse du taux de natalité, non le taux de mortalité.

Figure 2. La fécondité dans quatre pays européens : Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni



Dans les pays à haut niveau de développement, il faut 2,1 enfants par femme pour assurer le simple remplacement des générations, par exemple pour que 100

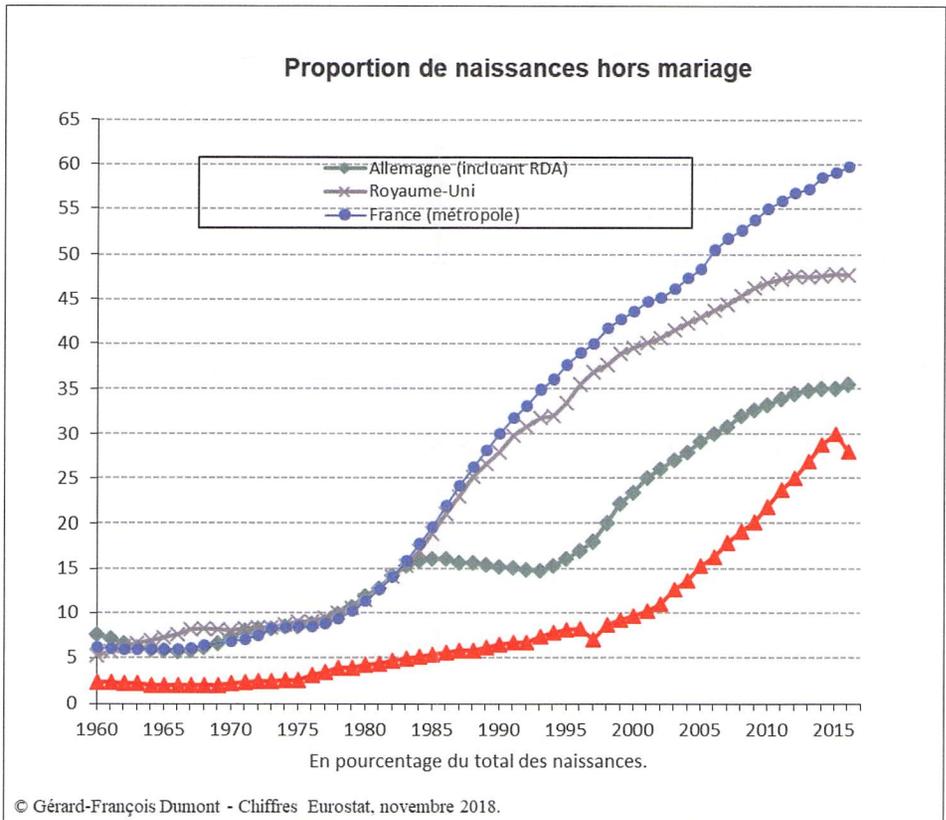
<sup>11</sup> Lorsque, sur les figures, des données sérielles sont absentes, cela est dû au fait qu'Eurostat (l'office européen de statistiques) n'a pu les renseigner ou qu'il a été impossible de les compléter par d'autres sources.

femmes italiennes soient remplacées à la génération suivante, trente ans plus tard, par un effectif équivalent de 100 femmes. Dès lors que la fécondité s'abaisse nettement en dessous de cet indice de 2,1 enfants par femme pendant une période significative, on entre dans une situation d'hiver démographique et cette faible fécondité peut finir par engendrer une dépopulation.

Cette faible fécondité, qui est ce qu'on appelle en sciences sociales un « déterminant direct », tient à divers déterminants dits « lointains ». Parmi ces derniers, il faut considérer l'attitude culturelle.

Dans les pays du nord de l'Europe, ainsi qu'en France, l'accueil d'un enfant, par la famille ou par le corps social, est désormais pratiquement semblable, que l'enfant soit né dans le mariage ou hors mariage. En revanche, dans d'autres pays européens – c'est encore le cas en Allemagne, mais plus encore dans les pays du Sud – on considère qu'un enfant doit naître dans le mariage et qu'il ne faut pas « mettre la charrue avant les bœufs ».

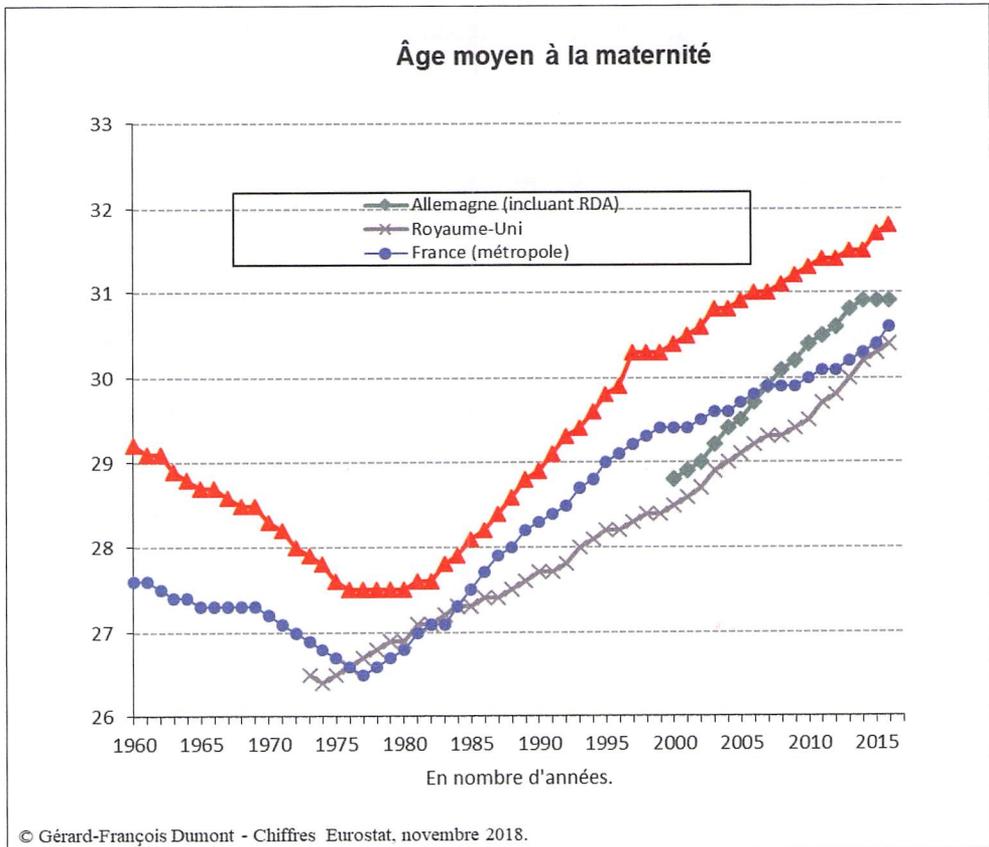
Figure 3. La proportion de naissances hors mariage dans quatre pays européens : Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni



Or, en Italie, cette attitude demeure forte. Il en résulte un faible taux de naissances hors mariage, le plus faible des quatre pays considérés, même s'il est plus élevé dans les années 2010 que précédemment. À l'inverse, la France, avec plus de 60 % de naissances hors mariage, a abandonné l'importance donnée au caractère légitime des naissances tel qu'il prévalait encore au début des années 1970, ce qui est un élément favorable à la fécondité.

L'attitude italienne, consistant à guère accepter les naissances hors mariage, repousse leur survenue après le mariage. Or, comme ce dernier survient de plus en plus tard, les naissances sont retardées, et parfois jusqu'à un âge tel qu'elles deviennent impossibles.

Figure 4. L'âge moyen à la maternité dans quatre pays européens : Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni



En conséquence, c'est en Italie que l'âge moyen à la maternité est le plus élevé. Or, malgré les progrès de la biologie, l'infertilité augmente avec l'âge chez les femmes comme chez les hommes. D'où, en Italie, un calendrier des naissances très retardé et une raréfaction des familles nombreuses plus intense que dans les autres pays européens. Le modèle de l'enfant unique prédomine et l'« effet Tanguy » est répandu : les jeunes adultes continuent d'habiter chez leurs parents pendant une durée relativement longue, également en raison de l'importance du chômage des jeunes adultes.

## *II. L'attraction migratoire*

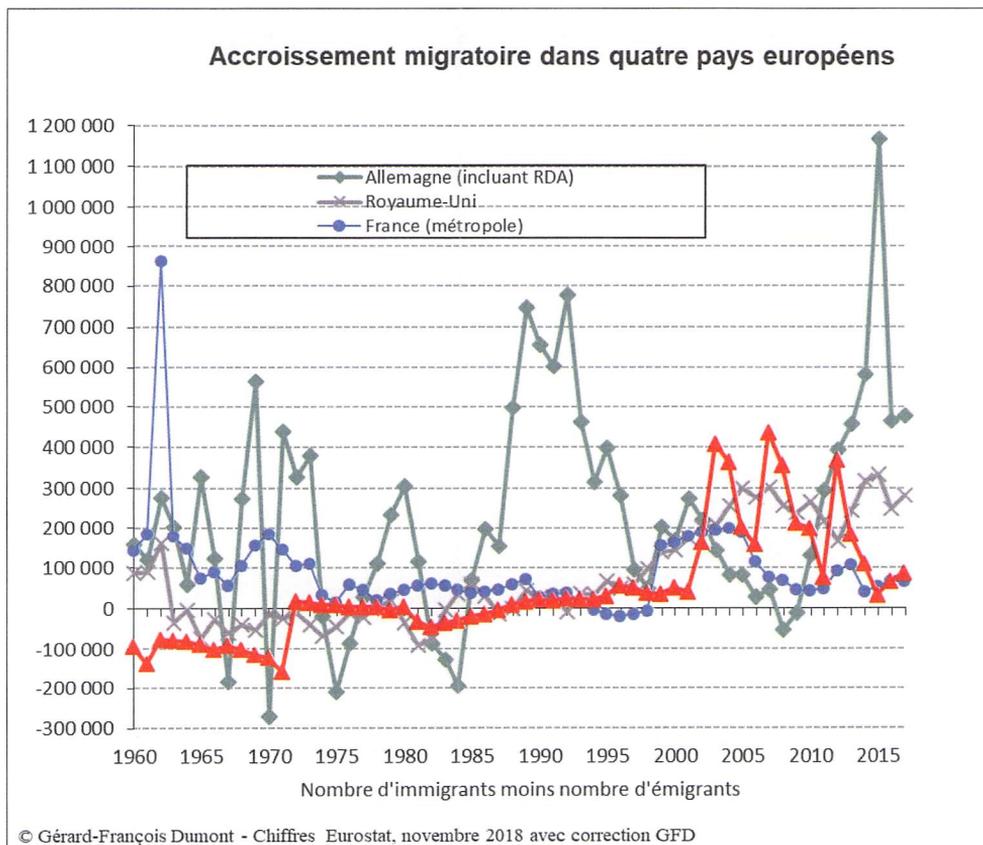
L'on pourrait penser que la dépopulation due à l'intensité de l'hiver démographique, donc le déficit des naissances par rapport aux décès, pourrait être compensée par la fécondité des immigrants. Mais les chiffres présentés dans les figures concernent toutes les naissances enregistrées sur le territoire italien, quelle que soit la nationalité des personnes concernées. Les naissances des immigrants sont donc déjà décomptées.

L'attraction migratoire de l'Italie est un phénomène récent<sup>12</sup>. Pendant des décennies, avant les années 1970, l'Italie a été un grand pays d'émigration : émigration vers la France (le nombre de Français d'origine italienne est considérable), émigration vers l'Amérique du Nord, notamment les États-Unis, émigration aussi vers l'Amérique latine, dont le Brésil, l'Argentine etc.

---

<sup>12</sup> Cf. Terranova, Giuseppe, « L'attractivité de l'Italie : diversité territoriale et politique nationale », *Population & Avenir*, n° 698, mai-juin 2010 ; Manni, Franz, « Italie : la longue histoire des migrations », *Population & Avenir*, n° 714, septembre-octobre 2013.

Figure 5. L'accroissement migratoire dans quatre pays européens : Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni

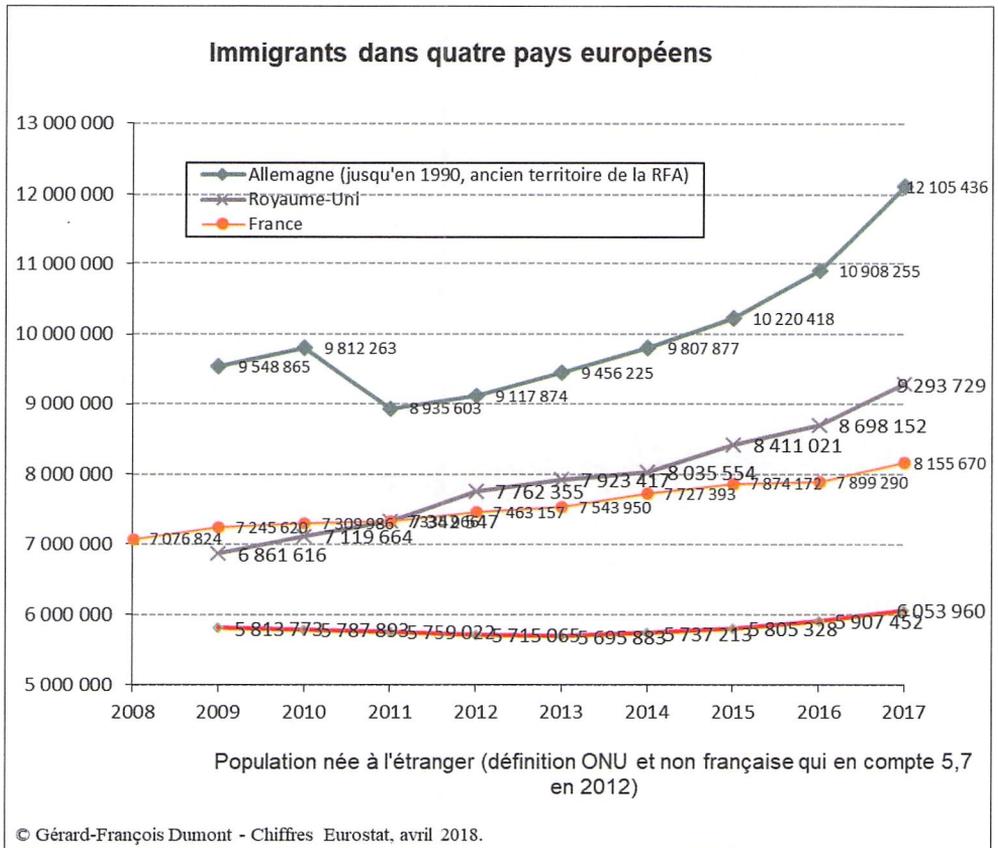


Un changement intervient précisément en 1972, alors que l'émigration italienne vers d'autres pays se réduit considérablement. Pendant une vingtaine d'années, le solde migratoire de l'Italie oscille autour de zéro, donc le nombre des immigrants qui viennent en Italie est du même niveau que celui des émigrants qui quittent l'Italie. Cela ne concourt donc pas à un apport significatif de population. À partir de 2002, l'Italie devient structurellement un pays d'immigration avec des oscillations annuelles en fonction des crises géopolitiques. En moyenne, depuis 2000, le solde migratoire de l'Italie est aux environs de 180 000 par an.

L'immigration en Italie est toutefois moindre que celle des trois autres pays européens considérés, ce qui peut être mesuré par le nombre d'immigrants,

c'est-à-dire le nombre de personnes nées à l'étranger résidant en Italie, quelle que soit leur nationalité.

Figure 6. Le nombre d'immigrants dans quatre pays européens : Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni



Selon les plus récentes données d'Eurostat (2017), l'Italie compte 6 millions d'immigrants contre 8,2 millions en France, 9,3 au Royaume-Uni et 12,1 en Allemagne. Mais les chiffres concernant l'Allemagne se trouvent majorés car les rapatriés tardifs d'ex-URSS sont décomptés comme immigrants, ce qui est géographiquement juste. Si la France considérait ses rapatriés, du Maghreb ou d'ailleurs, comme des immigrants, la France compterait un nombre d'immigrants nettement plus élevé que celui qu'indiquent ces données.

Le fait que l'attraction migratoire de l'Italie soit plus récente que dans les trois autres pays étudiés peut aussi être considéré comme une explication de son pourcentage moindre d'immigrants par rapport à ces trois pays dont l'attraction migratoire est beaucoup plus ancienne.

Cette attraction migratoire de l'Italie est aussi très spécifique par les origines géographiques des immigrants. Les deux nationalités les plus importantes y sont les Roumains et les Albanais. Parmi d'autres nationalités au poids plus significatif que dans les autres pays étudiés, il faut citer les Ukrainiens et les Philippins.

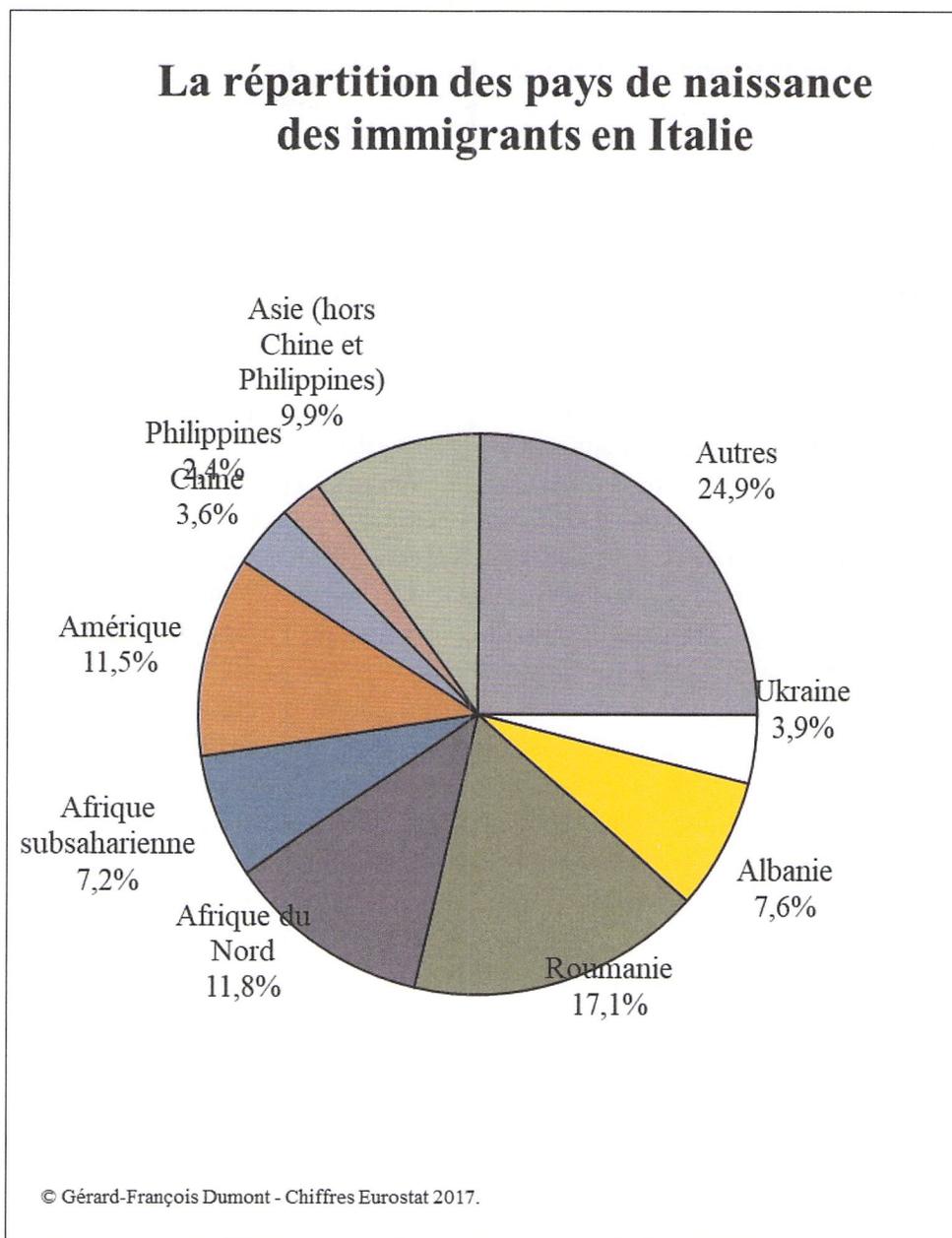
La géographie et l'intensité de cette attraction migratoire tout à fait spécifique interrogent sur l'organisation de l'Union européenne<sup>13</sup>. Peut-il y avoir une politique migratoire commune alors que les systèmes migratoires des différents pays sont fortement différenciés et parfois inverses, puisque, par exemple, la Roumanie ou la Bulgarie connaissent une répulsion migratoire ? Toutefois, l'émigration de ces deux pays est essentiellement intracommunautaire alors que l'Italie, comme les trois autres pays étudiés, reçoit une immigration majoritairement venue de pays non-membres de l'Union européenne.

Autre particularité, l'Italie a pratiqué des régularisations extrêmement importantes, ce qui témoigne du niveau des immigrants en situation irrégulière. On se souvient que Jean-Pierre Chevènement avait mis en œuvre en 1997-1998 une régularisation qui avait concerné environ 80 000 immigrants, sur critères d'intégration. Or la principale régularisation italienne, en 2002, concernait 700 000 personnes dont la moitié travaillait dans des entreprises privées et l'autre moitié dans des activités domestiques (services aux particuliers, aux familles, services aux personnes âgées etc.), avec, en tête des Roumains et, en deuxième lieu, des Ukrainiens.

---

<sup>13</sup> Dumont, Gérard-François, Verluise, Pierre, *Géopolitique de l'Europe : de l'Atlantique à l'Oural* (Paris, PUF, 2016).

Figure 7. La répartition des pays de naissance des immigrants en Italie



La répartition des pays de naissance des immigrants en Italie présente de grandes particularités, si l'on compare ces chiffres à ceux de la France, du

Royaume-Uni, de l'Allemagne, ou encore de la Pologne, de l'Espagne ou du Portugal.

Autre caractéristique du système migratoire de l'Italie, il faut noter l'importance de sa fonction de transit. Ceci peut être indirectement mesuré en examinant les demandes d'asile qui y sont relativement faibles par rapport à l'Allemagne et même à la France<sup>14</sup>. De nombreux immigrants non européens venus de pays du Sud souhaitent simplement passer par l'Italie pour rejoindre des pays plus septentrionaux. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Déjà il y a une vingtaine d'années, avant l'entrée de l'Italie dans l'espace Schengen en octobre 1997, dans le train entre Vintimille et Menton, on pouvait très facilement s'asseoir à côté d'un immigré clandestin qui essayait d'entrer en France. Cette question a été davantage relatée dans les médias lorsque la France a (provisoirement selon les textes) rétabli<sup>15</sup> des contrôles aux frontières et donc à la frontière franco-italienne, mais c'est un phénomène ancien qui résulte tout simplement de la géographie.

### *III. Bilan et perspectives*

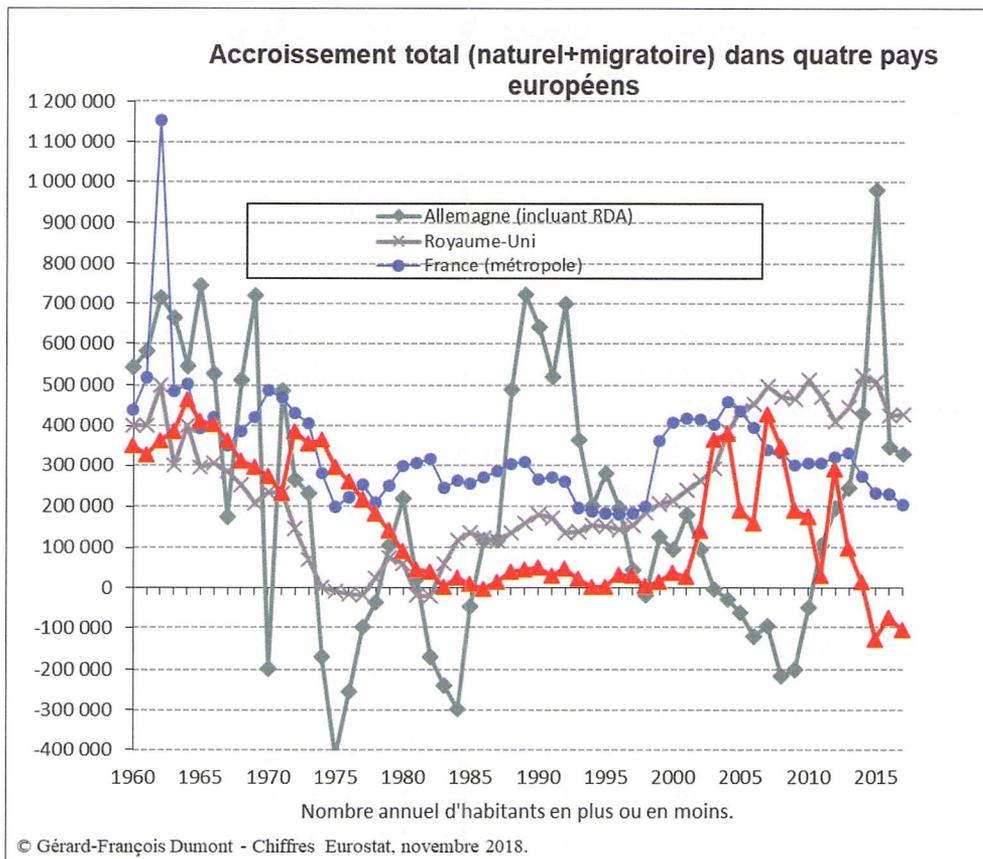
Le bilan démographique de l'Italie affiche un dépeuplement continu depuis 2015. Autrement dit, en dépit des arrivées migratoires, la population de l'Italie diminue désormais chaque année sous l'effet de son excédent des décès sur les naissances. Du milieu des années 1980 au début des années 2000, l'accroissement de population est très faible, parfois légèrement négatif. Puis, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'Italie augmente sa population uniquement grâce à son solde migratoire. Mais, à compter de 2015, avec l'augmentation du déficit des naissances, la population de l'Italie diminue.

---

<sup>14</sup> Ceci témoigne de la difficulté pour les pays de l'Union européenne à mettre en œuvre ce qu'ils ont consigné dans les règlements de Dublin qui reposent sur un principe simple en théorie : le pays responsable de la demande d'asile d'un migrant doit être le premier État membre où sont conservées les empreintes digitales. Un principe qui pose de nombreux problèmes en pratique...

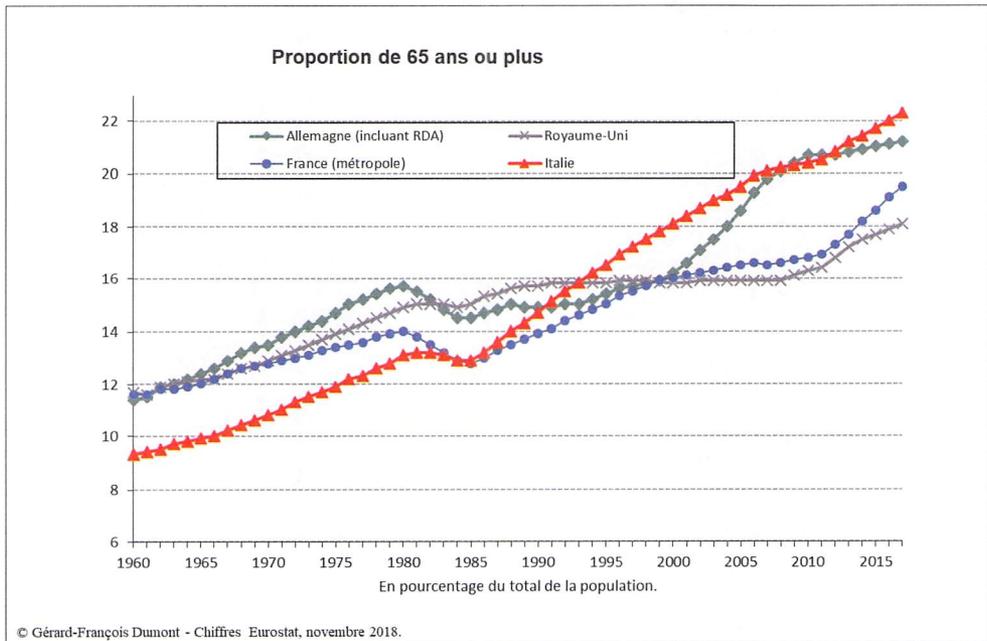
<sup>15</sup> En raison de la COP 21 et par suite des attentats islamistes de novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis.

Figure 8. L'accroissement démographique total (naturel + migratoire) dans quatre pays européens : Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni



Un deuxième élément du bilan doit être souligné, le vieillissement de la population, essentiellement « par le bas », du fait de la faible fécondité, mais aussi, heureusement, « par le haut », du fait de l'augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées.

Figure 9. La proportion de 65 ans ou plus dans quatre pays européens :  
 Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni



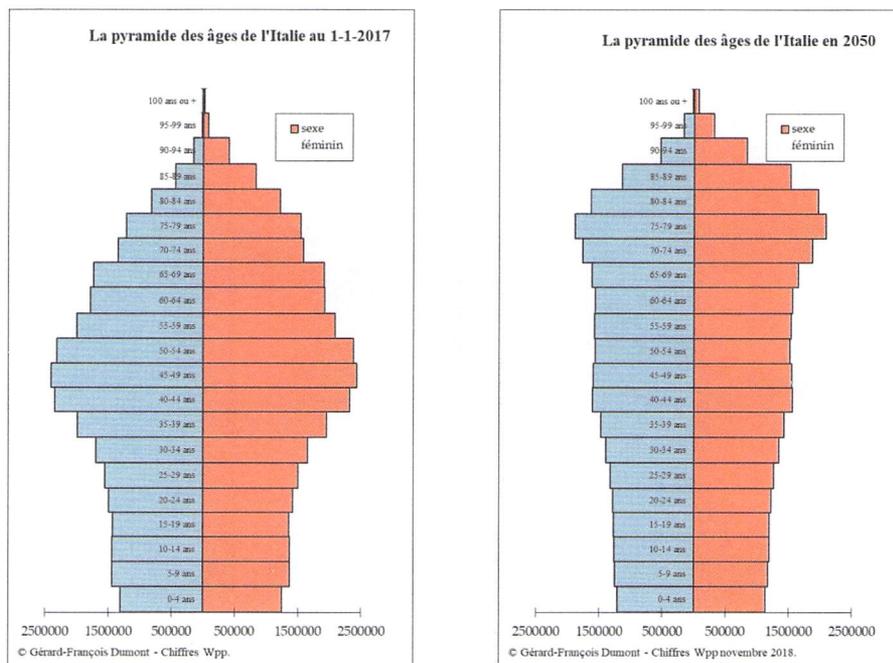
Parmi les quatre pays comparés, l'Italie compte le pourcentage de personnes âgées le plus élevé après une totale inversion. L'Italie, auparavant le plus jeune des quatre pays étudiés encore au milieu des années 1990, devient, en à peine dix ans, au début des années 2000, le plus vieilli.

Sous l'effet de sa composition par âge de plus en plus vieillie, les rapports de dépendance de l'Italie, comme le rapport entre les personnes âgées et la population d'âge actif, sont de plus en plus déséquilibrés. Autant dire que le démographe est très étonné quand certains partis politiques italiens envisagent d'abaisser l'âge de la retraite !

À cela, il faut ajouter la baisse annoncée et le vieillissement de la population active. En effet, la population active qui va arriver au travail correspond aux naissances, très faibles, d'il y a vingt-cinq ans.

Quelles perspectives en résulte-t-il ?

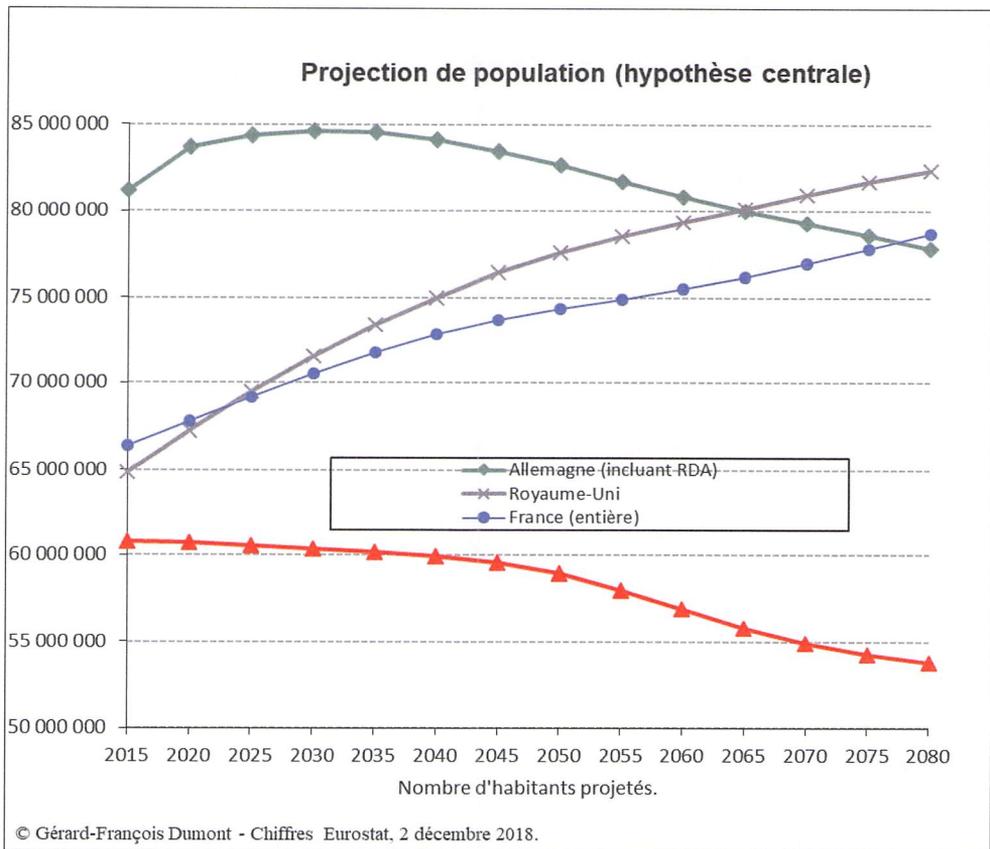
Figure 10. La pyramide des âges de l'Italie en 2017 et en 2050 (selon la projection moyenne)



La pyramide des âges actuelle de l'Italie montre très bien l'effet de l'hiver démographique. Les générations des 45-49 ans sont les plus nombreuses en 2017, puis on observe une baisse de plusieurs centaines de milliers de personnes dans les générations suivantes, conséquence de la baisse de la fécondité. Ainsi, les générations nées après 1980 comptent chaque année environ 400 000 personnes de moins que celles nées dans les années 1960. Il se confirme, que dans les âges élevés, il y a toujours plus de femmes que d'hommes (la parité d'espérance de vie entre les hommes et les femmes reste à mettre en œuvre !).

Selon les hypothèses moyennes de projection d'Eurostat pour l'Italie en 2050, les générations les plus nombreuses seraient les 75-79 ans. On observe l'importance de cette gérontocroissance, avec des populations actives moins nombreuses et des jeunes encore moins nombreux. Cette situation interroge pour l'avenir de l'Italie qui pourrait se résumer par la formule suivante : d'une dépopulation enregistrée à un dépeuplement accru.

Figure 11. Les projections de population dans quatre pays européens :  
 Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni



La projection moyenne d'Eurostat prévoit une baisse continue de la population de l'Italie de 60 millions en 2015 à environ 55 millions à l'horizon 2060-2065. Il convient de préciser que cette évolution s'effectue en dépit d'une hypothèse de solde migratoire positif équivalent à celui constaté dans les années 2010. Cela s'accompagnerait d'une diminution de la population active. La population de l'Allemagne baisserait également, mais ces projections ont été réalisées avant les dernières données migratoires en Allemagne. En revanche, dans la situation actuelle, le Royaume-Uni, qui exerce toujours une attraction migratoire significative et dont la fécondité est plus élevée que la moyenne européenne, continuerait à gagner de la population, ainsi que la France. Il faut toutefois préciser que, pour la France, ces projections ont été réalisées avant la

baisse de la fécondité et de la natalité<sup>16</sup> qui a suivi les décisions prises du temps de la présidence de M. Hollande, maintenues et aggravées depuis.

En conclusion, l'Italie a un avenir hypothéqué.

Son avenir est hypothéqué politiquement parce qu'au sein des instances de l'Union européenne, le nombre de voix dont dispose un État au Conseil européen, pour l'ensemble des décisions pouvant être prises à la majorité qualifiée, dépend de l'évolution de la population. Et il existe un risque de remise en cause du nombre de sièges au Parlement européen en raison des différences d'évolution démographique des pays.

Son avenir est hypothéqué économiquement avec la baisse et le vieillissement de sa population active. Les données présentées ici se fondent sur une hypothèse moyenne, d'autres hypothèses donnent des effectifs de population moins abaissés ou plus abaissés pour l'Italie. Mais, quelles que soient les évolutions futures de la natalité, de la mortalité et de la migration en Italie, l'avenir est d'ores et déjà hypothéqué par un quart de siècle « d'hiver démographique ». Et, même si la fécondité des Italiennes doublait l'année prochaine, les logiques démographiques de longue durée font que ces vingt-cinq ans écoulés continueront d'exercer leurs effets tout au long du XXI<sup>e</sup> siècle.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Merci, Monsieur le professeur, pour avoir attiré notre attention sur cette évolution très préoccupante, qui devrait d'ailleurs nous préoccuper aussi pour ce qui nous concerne.

Nous allons maintenant prendre le problème sous l'angle économique, avec Olivier Passet, directeur des synthèses chez Xerfi, qui va nous parler de la situation économique, de l'industrie, des échanges.

---

<sup>16</sup> Dumont, Gérard-François, « Natalité en France : une contraction structurelle ? », *Population & Avenir*, n° 737, mars-avril 2018.



FONDATION  
RES PUBLICA

Fondation de recherche reconnue  
d'utilité publique depuis 2005

**n°121**

# SITUATION DE L'ITALIE, RÉALITÉ ET PERSPECTIVES

Mercredi 5 décembre 2018  
Maison de la Chimie  
28, rue Saint-Dominique · 75 007 · Paris